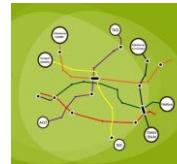


# Numéro spécial Mobilité

OCTOBRE 2013



Pays  
Vallée  
de la  
Dore

## Sommaire :

- ✓ Édito
- ✓ Le covoiturage
- ✓ Une nouvelle ligne Thiers Ambert
- ✓ Les outils

## Mobilité, de quoi parlons-nous ?

**La mobilité est la liberté ou la contrainte de déplacement dévolu à un individu seul ou en groupe.**

**De nombreuses recherches portent leur attention à la mobilité, le célèbre sociologue Jean Viard nous partage sa définition, qu'il développe régulièrement au cours de séminaires et à travers ses ouvrages :**

- *Nouveau portrait de la France : La société des modes de vie*, Paris, Éditions de l'Aube, 2011
- *Eloge de la mobilité, essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, Éditions de l'Aube Mondes en cours 2006

Chaque Français parcourt aujourd'hui en moyenne 45 km par jour, contre 5 km en 1950. Et les trajets liés au travail sont depuis minoritaires. Ce sont les visites aux amis ou à la famille, les voyages pour rejoindre son lieu de vacances qui constituent le plus gros de nos déplacements. Pour Jean Viard, la mobilité est donc fortement liée à la maîtrise de son temps par chacun. Sur ce point, notre société a beaucoup évolué. Au milieu du XXe siècle, un homme travaillait 120 000 heures dans sa vie, aujourd'hui, c'est moitié moins à cause des études plus longues, de la retraite précoce, du chômage et des 35 heures. Ce temps libre génère une multiplication des déplacements en lien avec de nouveaux usages des espaces autour du loisir et du monde des vacances.

## Édito

Le Pays a saisi l'opportunité d'accueillir Nans Genest, étudiant en Master dédié à l'aménagement du territoire pour un stage de 5 mois consacré à la mobilité.

Plusieurs missions lui ont été confiées, à savoir la mise à jour des états des lieux réalisés en 2010 lors de la création de l'association, la poursuite d'actions d'informations en particulier sur le covoiturage, mais aussi l'accompagnement des communautés de communes dans la mise en œuvre de leurs actions.

Les réflexions en cours au niveau du Pays doivent confirmer cet enjeu de la mobilité, cette e-lettre souhaitant mettre en lumière ce qui existe et les initiatives locales en matière de mobilité.

Annie Gioux, Membre du bureau Vallée de la Dore en charge de la mobilité

## Retour sur le covoiturage

On ne cesse d'en parler, mais des freins demeurent toujours à la pratique du covoiturage :

- Des sites de réservation payants
- Le manque de place sur les aires dédiées ou la concurrence des aires non labélisées avec des parkings quotidien pour le centre-ville (commerce, habitation, ...)
- L'absence d'une masse suffisamment critique en termes d'inscrits

Des actions d'informations et de communication, à la rencontre des habitants peuvent en partie lever les freins.

Retour sur l'action en Pays de Courpière, semaine de la mobilité

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, le Pays en partenariat avec la communauté de communes du Pays de Courpière a mené une action pour développer le covoiturage auprès des actifs et étudiants se rendant à l'extérieur du territoire de Courpière. Après avoir répondu à un questionnaire diffusé par les mairies, l'objectif était que les personnes faisant des trajets similaires se rencontrent lors d'un temps convivial le vendredi 20 septembre. Preuve que les freins sur la pratique du covoiturage demeurent, seulement 10 questionnaires ont été retournés et la moitié ont participé à la rencontre. Bien que cette action ait eu un impact limité, elle a participé au difficile processus d'évolution des pratiques de déplacement.

Le covoiturage, le stop du 21 siècle ?

L'association l'atelier des Liens, porte le projet Abristop.

Ce concept mêle le covoiturage et le stop dans le but d'effectuer des trajets locaux. Il est aussi appelé « co-voiturage spontané », « autostop participatif ».

Sur le principe des arrêts de bus, des abris doivent offrir un confort d'attente, une identification et une sécurisation des auto-stoppeurs sur la voie publique.

Fonctionnement : à partir d'un « Abristop » identifié, les « auto-stoppeurs participatifs » sont transportés par des automobilistes adhérents à ce mode de transport (identifiable grâce à un autocollant). L'auto-stoppeur participe financièrement aux frais de déplacement grâce à une indemnité estimée suivant le kilométrage parcouru.

Ce concept rentre en complément des aires de covoiturage et des services internet développés aujourd'hui.



## Pays Vallée de la Dore

4 Avenue Jean Jaurès  
63120 COURPIERE  
04 73 53 16 91  
vallee-dore@orange.fr

## Le saviez-vous ?

Dominique Giron, Vice-Présidente du Conseil général du Puy-de-Dôme, chargée de l'agenda 21 et du Plan Climat Energie Territoire donnait une interview dans la revue du Certu dédié aux transports, [Transflash d'août 2013.](#)

Elle y rappelle entre-autre les actions suivantes :

- Ouverture des lignes scolaires au grand public. Ce service permet d'étoffer l'offre de rabattement vers les pôles secondaires. Les personnes intéressées doivent prendre un abonnement auprès du Conseil Général.
- Un cadencement de services est proposé aux heures de pointe avec une offre renforcée pour la rendre à la fois plus attractive et plus lisible. Cette hiérarchisation sera l'objet d'une réflexion dans les deux prochaines années.

Pensez à diffuser cette E-Lettre dans vos réseaux ou [envoyez-nous vos coordonnées E-mail.](#)

## Une nouvelle ligne Ambert-Clermont ?

Utopie ou réalité ? Les élus en rêvent déjà, une ligne Ambert-Clermont, qui passerait par Saint-Almant et St Dier et qui rejoindrait la gare de Uertaizon, permettant de réduire le temps de trajets actuel, mais aussi de desservir des zones non couvertes par une offre de transport !

**Scénario 1 : ligne de bus Ambert, St-Almant- St Dier et correspondance avec le train à Billom en cas de réouverture de la gare.**

Atout : temps de trajet réduit, évite embouteillage à Clermont

Contrainte : ouverture de la gare de Billom en phase d'étude, double billettique, changement de mode transport

**Scénario 2 : ligne de bus Ambert, St-Almant- St Dier et correspondance avec le train à Uertaizon**

Atout : temps de trajet réduit, évite embouteillage à Clermont

Contrainte : double billettique, changement de mode transport

**Scénario 3 : ligne de bus Ambert, St-Almant- St Dier- Clermont-Ferrand**

Atout : pas de changement de mode de transport

Contrainte : temps de trajet relativement long

Ces scénarios seront présentés le 17 octobre prochain aux services du Conseil Général, le scénario n°2 étant le plus opportun car il permettrait de raccourcir le temps de trajet tout en appliquant le protocole d'accord « pour le développement de l'intermodalité dans les transports public en Auvergne » signé par les différentes AOT auvergnate.

## Et toujours des outils pour vous aider à vous déplacer



La plate-forme mobilité à l'échelle de la région Auvergne vous accompagne dans la recherche de vos déplacements.



L'association [Plateforme de Mobilité du Puy de Dôme](#) a été créée pour « permettre à toute personne en recherche d'emploi ou inscrite dans un parcours d'insertion, d'accéder à une solution de mobilité autonome et pérenne, adaptée à ses besoins ». Bénéficiaires : allocataire du RSA, jeunes inscrits en Mission Locale, demandeurs d'emploi, [Contacts](#) : assistant social, conseiller à l'emploi

**Pour aller plus loin durant la semaine de la mobilité :  
Z'aptitudes : salon de la mobilité organisé par le Pays d'Apt dans le Vaucluse. Avec un colloque professionnel et un salon grand public (stands, animations, essais de véhicule électriques, ...)**

<http://www.zaptitudes.fr/>